



Trois exercer sur mon terrain classe nd

Par **anna schmid**, le **05/05/2008** à **11:06**

bonjour. je suis a Brignoles dans le var, et j'ai créé un country club sur la loi de 1901 que j'ai déjà 3 semaines par la préfecture. donc j'ai ouvert le club le 1 mai avec dance country et musique sur mon terrain de 1,300mq au public

le lendemain 2 mai et venue la mairie avec une arrêté, et je dois fermer.

je suis allé à la mairie à l'urbanisme aujourd'hui puis ils me disent que je suis dans une zone ND et que je ne peux pas y exercer aucune activité.

et que je dois tout démonter.

SVP que doit faire MERCI